



Collectivités, Associations, Entreprises AGIR ENSEMBLE SUR LE TERRITOIRE

Actes de la soirée de restitution
05 juin 2013

Coup d'œil sur la soirée

- 118 personnes présentes dans la salle, dont 35 représentants d'entreprises et 41 d'associations
- 6 représentants des groupes de travail et 7 référents d'actions
- La présence d'élus de Charenton et de Saint-Maurice
- 3 représentants d'autres territoires pour témoigner d'initiatives locales d'actions collectives

Allocution introductive

- ❖ **M. BRETILLON**, Président de la Communauté de Communes Charenton-Saint Maurice et Maire de Charenton
- ❖ **Mme CHENNE**, Maire-adjoint à Saint Maurice déléguée à la Communauté de Communes représentant **M. CAMBON**, Sénateur-Maire de Saint-Maurice

Merci aux élus, aux services des collectivités, aux représentants d'associations et aux entreprises de leur présence ici ce soir et, pour certains, de leur implication tout au long de ce projet, qui témoigne d'un vrai geste de solidarité.

Les 3 thématiques qui avaient été retenues sont plus que jamais d'actualité et sont des sujets clés pour notre société. Concernant l'insertion des jeunes, la période est difficile, et il y a une véritable réflexion à mener pour aider ces jeunes à s'intégrer dans la société. Sur le handicap, même s'il reste encore beaucoup à faire, c'est peut-être le sujet sur lequel l'avancée a été la plus grande, en termes de législation et de changement du regard. La précarité reste compliquée à traiter. Le secours matériel et moral est indispensable pour éviter à ces personnes de se désocialiser complètement ; mais que faire pour celles qui ont complètement décroché ?

Le rôle des associations sur ces problématiques est indéniable : elles apportent compétences, énergie et enthousiasme pour les résoudre, ou, pour le moins, les atténuer. De même les entreprises ont

beaucoup à apporter sur ces sujets, comme par exemple ce que font celles du Club Gravelle auprès de créateurs d'entreprise avec leur système de tutorat.
Cette initiative « originale et géniale » bénéficie de tout le soutien de M. Brétilon et de M. Cambon.

Quel devenir pour cette expérimentation ?

❖ **M. SEGALAT, Maire-Adjoint en charge de la vie associative de Charenton et délégué à l'emploi de la Communauté de Communes**

M. Gicquel tient à remercier les partenaires de cette expérimentation : la Caisse des Dépôts, le Crédit Foncier, le Club Gravelle Entreprendre, Le RAMEAU.

Ces projets sont en effet essentiels car les partenariats associations-entreprises sont encore trop peu nombreux. La collectivité est là pour permettre de faciliter ces liens, qui se positionnent sur des enjeux de société.

Ce projet ne doit pas s'arrêter ce soir. Ce soir est une étape, mais le projet va continuer sur plusieurs mois, voire sur plusieurs années.

D'ailleurs, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous au mois de novembre prochain pour mesurer, au cours d'un autre temps fort comme celui-ci, le chemin parcouru sur ce projet. Tout ce qui va être présenté ce soir fera l'objet d'une suite, et pour cela, nous avons besoin de la contribution de tous.

❖ **M. Nicolas PECOURT, Directeur de la communication externe et de la RSE du Crédit Foncier, partenaire du projet**

Acteur du financement et de l'immobilier depuis 160 ans, le Crédit Foncier mène une politique mécénat d'envergure, basée sur 3 piliers : les problématiques de logement, incarnées par exemple par le partenariat avec Solidarités Nouvelles pour le Logement ; les collaborateurs, qui sont encouragés à s'investir dans des associations et dont certains des projets sont soutenus par l'entreprise ; l'ancrage territorial, le Crédit Foncier ayant à cœur de soutenir des initiatives de son territoire. C'est pourquoi le Crédit Foncier tient à remercier la collectivité pour lui avoir permis de s'impliquer dans ce projet, qu'il continuera de suivre.

Restitution des travaux des groupes de travail

❖ **Rappel du projet**

Mme Frédérique Marquet, Directrice de l'Economie et de l'Emploi de la Communauté de Communes

Le 02 octobre 2012, la Communauté de Communes lançait devant 140 personnes le projet Agir ensemble sur le territoire. Le projet consiste à instaurer un dialogue entre associations, entreprises et collectivités pour créer des actions conjointes sur des problématiques locales. Trois thématiques partagées ont été retenues : le handicap, l'insertion des jeunes et la lutte contre la précarité.

Des groupes de travail se sont formés sur chaque thématique autour d'un binôme association-entreprise. Une quinzaine de personnes par groupe se sont mobilisées pendant 3 réunions entre décembre 2012 et avril 2013 pour aboutir à des propositions d'actions. Parmi les différentes idées évoquées, deux ont été sélectionnées au sein de chaque groupe et une 7^{ème} action s'est révélée être commune aux 3 groupes. Il s'agit à présent de les mettre en place et il revient aux personnes et structures qui le souhaitent de les faire vivre.

La première phase de ce projet est donc aujourd'hui terminée et se solde par un bilan positif. L'expérimentation a confirmé que les échanges entre acteurs créent de la richesse et de l'énergie pour agir. Merci aux participants pour leur implication, leur temps et leurs idées. Merci d'avoir eu envie de faire avancer ces sujets.

❖ **Les résultats du projet**

Présentation par les binômes des apports de ce projet pour chacun et des actions ayant émergé des groupes de travail.

Groupe handicap

Mme Christelle KILANI, Responsable Politiques RH et Développement du Management de Natixis

M. Christian GRAPIN, Directeur de l'Association Tremplin

▪ **Les apports :**

- Bénéficier d'une vision globale : l'entreprise a une vision parcellaire, orientée sur les questions de recrutement et de formation des personnes handicapées. Le groupe de travail a permis de se mettre dans la peau des autres, dans la peau des personnes handicapées et de mieux comprendre ce qu'elles vivent et quels sont leurs besoins spécifiques. Cela permet de comprendre la diversité des problématiques (accès à la culture, à l'information, l'isolement...) et donc d'avoir une vision globale du sujet
- Mieux comprendre l'autre, par la confrontation des difficultés respectives des structures.

▪ **Les pistes évoquées :**

- Elargir le champ des possibles (au quotidien, dans l'accès à la culture et aux loisirs, au niveau professionnel...) des personnes handicapées.
- Les impliquer dans toutes les dimensions de la vie du territoire.
- Lever les freins et les peurs liés aux handicaps.
- Communiquer sur le sujet, sensibiliser le public.

Groupe insertion des jeunes

M. Philippe JOUANNY, Président de Neova et du Club Gravelle Entreprendre

M. Philippe LAURENT, Président de la Maison des Lycéens du lycée Robert Schuman

▪ **Les apports :**

- Rencontrer des personnes très différentes, mais surtout passionnées, ce qui donne des échanges très riches
- Renforcer certains liens préexistants entre acteurs.
- Prendre conscience : du gouffre entre le monde de l'entreprise et l'éducation nationale mais aussi des liens qu'il est possible de tisser, mais aussi de l'écart entre les représentations que les jeunes et les entreprises se font les uns des autres.

▪ **Les pistes évoquées :**

- Elaborer un document ressource, sorte de base de données, pour que les jeunes puissent plus facilement s'orienter.
- Organiser des rencontres entre professionnels et lycéens.
- Favoriser une découverte des métiers.

Groupe lutte contre la précarité

Mme Kristine CHASSOT, Direction du Développement durable et Mécénat du Crédit Foncier

M. Paul CHEYROUZE, Président de l'épicerie solidaire Au Petit Plus

- **Les apports :**
 - Une meilleure compréhension de cette thématique complexe.
 - La définition d'un vocabulaire commun, préalable indispensable pour travailler ensemble.
 - Une conviction renforcée que le triptyque associations, entreprises et collectivités est indispensable pour réussir des actions sur le territoire.
 - Les entreprises sont d'autant plus prêtes à s'impliquer qu'elles sont sollicitées sur un enjeu et pas seulement au nom d'une association particulière.

- **Les pistes évoquées :**
 - Améliorer l'articulation entre l'ensemble des acteurs du territoire sur cette thématique.
 - Renforcer les liens entre acteurs et mieux faire connaître l'action de chacun.
 - Mettre en place des actions de prévention.
 - Mener des actions ciblées dans des domaines encore peu investigués localement (ex : téléphonie).
 - Sensibiliser le grand public pour faire tomber les préjugés.
 - Renforcer l'appui aux personnes en précarité.

Les actions retenues à mettre en œuvre

Dans un 1^{er} temps, 7 actions ont été prioritairement retenues : 2 actions par groupe de travail et une action transverse, dont les 3 groupes ont partagé la nécessité. Chaque action est sous l'égide d'un référent. Encore au stade de projet, les référents présentent l'action telle qu'elle a été définie par le groupe de travail et les besoins nécessaires à sa mise en œuvre. Les personnes souhaitant s'impliquer dans l'une de ces actions sont invitées à contacter le référent-action.

Groupe handicap

❖ **Action 1 : Créer un réseau territorial de référents sur le handicap**

Référent : Natixis, Mme Christelle Kilani

Contact :

L'action en quelques mots : Cette action vise à améliorer le partage d'information, d'expériences et de bonnes pratiques concernant les personnes en situation de handicap. Au sein des entreprises, associations, collectivités et tout autre acteur concerné (hôpital...), des personnes ressources sont identifiées pour contribuer à des actions dans le domaine du handicap (exemples : participation à l'organisation du Raid Handicap, relais de sensibilisation...).

Les besoins pour mettre en œuvre l'action :

- Une cartographie des contacts dans les structures assujetties à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.
- Un relais de communication sur le territoire pour mener des actions de sensibilisation sur cette opération.
- Des partenaires (associations et entreprises) pour mener à bien la mise en place du réseau (accueil positif des personnes qui vont être sollicitées).
- Des co-leaders investis dans le projet pour créer une dynamique collective.
- Un réseau d'intervenants externes alimentant le réseau des référents constitués.

❖ **Action 2 : Réaliser un raid sportif pour les personnes en situation de handicap**

Référent : Académie de boxe, M. Laurent Martinez et M. Didier Dischamps.

Contact :

L'action en quelques mots : Un parcours sportif de quelques jours en Corse est organisé pour mettre en avant le potentiel des personnes en situation de handicap à travers le « surpassement de soi ». Cette action sera accompagnée d'un plan de communication pour déstigmatiser le handicap auprès du public et des scolaires.

Les besoins pour mettre en œuvre l'action :

- Un service de communication pour la réalisation et la mise en forme des reportages.
- La création d'une page internet dédiée au Raid Sportif.
- Un appui des associations du territoire pour faire connaître l'évènement.
- Une communication des entreprises auprès des salariés.
- Une communication des écoles auprès des élèves.

Groupe insertion des jeunes

❖ **Action 1 : Organiser des interventions par des professionnels pour présenter les métiers du territoire.**

Référent : Maison des Lycéens du Lycée Robert Schuman, M. Philippe Laurent.

Contact :

L'action en quelques mots : Permettre aux jeunes et aux professionnels de la jeunesse de mieux connaître le secteur économique et le monde de l'entreprise. Organiser des temps de rencontres entre des jeunes et/ou professionnels de la jeunesse et des responsables d'entreprise pour leur présenter leur métier et le fonctionnement de leur structure.

Les besoins pour mettre en œuvre l'action :

- Des professionnels venant présenter leur métier auprès des élèves et des professeurs.
- Des entreprises, des lieux professionnels à visiter, des métiers à découvrir (bénéficiaire de l'action Parcours pour les jeunes).
- Des collaborations pour participer à la vie locale.
- Accueil des stagiaires bac pro, commerce, entreprises, associations, ...
- Une présence au sein du lycée lors du forum des métiers ou journées portes ouvertes.

❖ **Action 2 : Créer un parcours – action vers le monde professionnel**

Référent : Direction de l'économie et de l'emploi (Frédérique Marquet) , Service jeunesse de Saint-Maurice (Olivia Maréchal) , Dominique Légitimus (formateur indépendant).

Contact :

L'action en quelques mots : Organiser un parcours action pour les jeunes (16-25 ans) en rupture scolaire vers le monde professionnel. Leur permettre de se sentir valorisés en découvrant leurs aptitudes, de mieux cerner leurs envies et projets professionnels et de se constituer un réseau de proximité.

Les besoins pour mettre en œuvre l'action :

- Des tuteurs pour accompagner individuellement les jeunes.
- Des entreprises, des lieux professionnels à visiter, des métiers à découvrir in situ.
- Des collaborations avec les services communaux des villes pour participer à la vie locale.
 - o Embauches ponctuelles lors d'évènements publics, travaux de rénovation dans les bâtiments gérés par les bailleurs sociaux, etc.

Groupe lutte contre la précarité

❖ **Action 1 : Créer un réseau d'entraide local**

Référent : Club Gravelle Entreprendre, Mme Evelyne Prat et M. Philippe Jouanny

Contact :

L'action en quelques mots : Regrouper de manière informelle, des associations, entreprises et acteurs de la collectivité qui peuvent être activés en fonction de besoins d'ordre non financier.

Les besoins pour mettre en œuvre l'action :

- Alimenter une bourse de matériel et de services pour les bénéficiaires et les acteurs en lien avec les bénéficiaires.
- Un relais de communication et de valorisation du réseau local d'entraide.
- Des partenaires pour pérenniser et animer dans la durée ce réseau tripartite.

❖ **Action 2 : Créer un observatoire des fragilités locales**

Référent : Epicerie solidaire Au petit Plus, M. Paul Cheyrouze

Contact :

L'action en quelques mots : Cet observatoire aura pour mission d'identifier les types de fragilité qui pèsent sur les personnes en précarité (logement, téléphonie, internet, crédits ...) et d'orienter ensuite les personnes concernées vers les solutions d'accompagnements existants.

Les besoins pour mettre en œuvre l'action :

- Des partenaires (logement, crédits, banque, téléphonie...) qui, par la mise en place d'indicateurs, permettront d'anticiper l'aggravation de la précarité et ainsi d'orienter les clients vers les structures locales qui peuvent les aider.

Action transverse aux 3 groupes :

❖ **Réaliser un guide des acteurs du territoire sur les 3 thématiques : handicap, insertion des jeunes, précarité**

Référent : Direction de l'Economie et de l'emploi

Contact :

L'action en quelques mots : Produire un guide numérique et/ou papier recensant les acteurs du territoire sur les 3 thématiques pour faciliter l'orientation des bénéficiaires en fonction de leurs besoins vers les acteurs pertinents pour apporter des solutions aux bénéficiaires.

Les besoins pour mettre en œuvre l'action :

- Des acteurs proposant un service relatif à une des trois thématiques voulant figurer dans le guide
- Un appui de professionnels pour l'élaboration du guide

Table ronde : Vues d'ailleurs, Agir ensemble au service du territoire

Le rapprochement entre structures de différentes natures sur les territoires est en cours. Trois acteurs présentent leurs initiatives, qui visent à impliquer les parties prenantes du territoire pour répondre localement aux enjeux. Ces 3 témoignages reflètent la diversité des possibles en matière d'alliances territoriales. Pour avoir une vue d'ensemble du sujet, il a été demandé à chacun de s'exprimer sur une question : à quels enjeux ces alliances locales répondent-elles ? Qu'est-il possible de faire ensemble ? Quels sont les enseignements et conditions de réussite de ces projets ?

A quels enjeux les alliances territoriales répondent-elles ?

M. Bernard DEVERT, Président d'Habitat & Humanisme

Présentation des Ateliers de l'entrepreneuriat humaniste, en Rhône-Alpes

Les Ateliers de l'entrepreneuriat humaniste sont en cours de création sous l'impulsion de deux acteurs : l'association Habitat & Humanisme et l'Université Catholique de Lyon. Ils ont pour objectif de réfléchir collectivement à un autre sens de l'action d'entreprendre, en faisant dialoguer savoirs et savoir-faire. Des groupes de travail réunissant une diversité d'acteurs vont être lancés sur 4 thèmes liés à l'économie sociale et solidaire : les partenariats associations-entreprises, le financement des associations en grande difficulté, l'incubation de projets sociétaux innovants et l'épargne salariale solidaire. L'originalité de la démarche réside dans l'articulation avec la recherche, chargée d'investiguer sous un angle académique des questions que pourront se poser les groupes de travail.

L'enjeu de ces dialogues territoriaux se situe au niveau du changement de modèle qu'il est nécessaire d'opérer aujourd'hui. L'heure n'est plus au repli sur soi mais à l'ouverture et à l'action collective. La crise oblige à trouver d'autres façons de faire

On change de modèle avec la crise : soit on reste dans une analyse de la crise, soit on accuse le coup et on accepte le fait d'être dans une crise pour trouver des solutions adaptées ; d'autres façons de

faire. Ainsi faut-il donner un autre sens à l'acte d'entreprendre, dans la double dimension du mot « sens » : une nouvelle orientation, mais aussi une nouvelle éthique. Ainsi, dans une nouvelle vision de l'entreprendre il faut prendre en compte les besoins du territoire pour raccrocher l'économie au réel et l'ancrer territorialement. C'est à cette condition qu'il pourra y avoir un effet sur la réduction de la précarité.

Qu'est-il possible de faire ensemble à une échelle locale ?

M. Vincent AYRES, chargé de missions à Alsace Active

Présentation du 1^{er} Laboratoire régional des partenariats associations-entreprises, lancé à l'initiative d'Alsace Active, à Strasbourg.

Alsace Active est un fonds territorial France Active, portant le Dispositif local d'accompagnement. La structure assure ainsi deux fonctions : l'accompagnement et le financement des créateurs d'entreprise d'une part et l'accompagnement d'associations employeurs d'autre part. Dans le cadre de cette 2nde activité, les partenariats entreprises se sont progressivement imposés comme une question structurante. Alsace Active a donc lancé des premières expériences pour répondre à ce besoin.

Après avoir acquis une certaine maturité et légitimité sur le sujet, et face à l'envie d'implication des parties prenantes du territoire, Alsace Active et des partenaires, inaugure en février 2012 un laboratoire régional dédié aux partenariats.

Le laboratoire comprend 3 activités : des expérimentations pour favoriser les collaborations, de l'analyse des pratiques et une partie sur la diffusion de ces travaux au-delà du territoire alsacien. Sont impliqués des associations, des entreprises, des collectivités, des académiques, et des professionnels (consultants, intermédiaires...).

Les expérimentations portent sur la rencontre entre dirigeants d'associations et d'entreprises principalement grâce à des speed-dating et sur l'accompagnement des structures, essentiellement des PME, souhaitant développer des partenariats.

Alsace Active est ainsi devenu une référence en matière de speed-dating, au cours desquels 10 dirigeants d'associations et 10 d'entreprises se rencontrent pendant quelques minutes pour échanger sur leurs projets respectifs. En parallèle de ces rencontres, un accompagnement au partenariat est proposé et 55 partenariats ont déjà été créés.

L'analyse que mène le laboratoire prend la forme de groupe de travail sur plusieurs thématiques. Deux sont en cours – sur l'épargne salariale solidaire et sur la mesure de ce que produisent les partenariats – et un 3^{ème} est en préparation relatif à la relation entre partenariats et enjeux locaux.

Enfin, le 3^{ème} axe sur la diffusion consiste à partager avec d'autres territoires les découvertes du laboratoire.

Le succès du projet réside dans la volonté partagée de travailler ensemble et dans la durée ; car pour construire une dynamique collective il faut prendre du temps.

Pour plus d'informations : <http://www.lelabo-partenariats.org/>

Quels sont les enseignements et les conditions de réussite ?

Mme Laurence DURAND, directrice RSE de l'Enseigne La Poste

Présentation de l'expérimentation en Poitou-Charentes et de la politique territoriale de partenariat de l'Enseigne La Poste.

La Poste Poitou-Charentes a inauguré le 30 mai dernier un cycle de rencontres entre entreprises et structures de l'économie sociale et solidaire autour de 3 thématiques : l'accès au numérique en zone rurale, l'accès à l'emploi des jeunes, les problématiques liées au vieillissement. Aux côtés de La Poste, ce projet est co-piloté par la CRES, la Caisse des Dépôts et la fédération régionale des entreprises

d'insertion. Le projet fait suite à une étude sur les relations entre les bureaux de poste et le monde de l'économie sociale et solidaire local, mais aussi à un niveau national, à la politique de partenariat de La Poste qui est suffisamment avancée pour disposer de clés de succès à partager avec ses territoires.

La politique de partenariats de La Poste au niveau national est tournée vers les clientèles fragiles (handicap, illettrisme...). Pour que les services de La Poste soient plus adéquats avec les spécificités de ces publics, les bureaux de poste travaillent avec des associations. Ces coopérations se traduisent par exemple par l'intervention d'une médiatrice à des moments clés, comme les jours de remise de prestations sociales. 160 partenariats sont ainsi en place pour 300 bureaux de poste. Ils couvrent 75% du territoire.

Les clés de succès d'une telle démarche :

- Structurer la démarche partenariale pour mobiliser et créer des outils pour faciliter la mise en œuvre. Un kit partenariat a ainsi été conçu et distribué au réseau.
- Proposer un cadre adapté aux spécificités locales en analysant les enjeux territoriaux et en rencontrant des élus et associations de quartier. C'est ce qui a été mis en œuvre en Poitou-Charentes.
- Inscire la démarche dans le temps pour co-construire avec les associations au bénéfice des clientèles vulnérables. Dans le cadre de La Poste, cela a pris 3 ans.
- Etre pédagogique, pour bien mettre en évidence la complémentarité des acteurs et les apports mutuels possibles.
- Evaluer. L'évaluation est un point essentiel d'une démarche partenariale. Cela permet de rendre compte de ce qui a été produit par le partenariat et d'optimiser la relation avec le partenaire.

Conclusions

M. GICQUEL, 2^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Charenton – Saint Maurice et 1^{er} Maire-adjoint de Charenton

M. SEGALAT, Maire-Adjoint en charge de la vie associative de Charenton et délégué à l'emploi de la Communauté de Communes

M. GICQUEL et M. SEGALAT ont tenu à remercier les élus, les associations, les entreprises et les services techniques de la collectivité, qui se sont associés à ce projet, ainsi que la Direction de l'Economie et de l'Emploi et Le RAMEAU. Si les groupes de travail ont œuvré dans l'ombre ces derniers mois, il est maintenant l'heure de communiquer leurs résultats à l'ensemble du territoire.

Il faut rappeler que ce type de projet est une 1^{ère} en Ile-de-France et qu'il a été attentivement suivi par la Caisse des Dépôts.

Il est important, dans le contexte difficile que nous connaissons, de renforcer les liens territoriaux pour faire face à ces défis et ancrer un mieux-vivre ensemble.

Au nom des deux maires, merci pour cette très belle initiative. Il nous appartient maintenant à tous de la prolonger et de la pérenniser.

Nous vous donnons rendez-vous en novembre 2013 pour partager les avancées des différentes actions présentées ce soir et échanger avec de nouveaux intervenants sur les enjeux des coopérations territoriales.